

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette  
Séance du 13 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 13 mars à 20 heures,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Date de convocation : 07 mars 2023

Secrétaire de séance : Etienne Careil

**OBJET : Convention commune/Baas-Mathevet**

La présente convention porte sur la prise en charge, par Monsieur Vincent Baas et Madame Sylvie Mathevet-Baas, des travaux d'adduction en réseaux d'électricité et de télécom dans le cadre de leur permis de construire N°04224623S0002, déposé le 02 mars 2023, pour la construction d'une maison individuelle de 64 m<sup>2</sup>, 2 rue du plâtre à Saint-Julien-Molin-Molette, prévue sur la parcelle cadastrée AB 339 en zone UC du PLU (ancienne parcelle AB 0137).

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,  
AUTORISE Mme la Maire à signer cette convention.

La maire  
Céline Elie

Le secrétaire de séance  
Etienne Careil



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Etienne Careil', written over a faint horizontal line.